

**SASU 2MEH**  
**Au capital fixe de 1000 Euros**  
**549 Chemin De Papelotte, 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC**  
**RCS 982414922 LIBOURNE**

**Le 02-10-2025 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :**

- Monsieur HIRONDEAU Nicolas né le 14/02/1994 à VANNES (56000) (FRANCE), de nationalité Française, marié, demeurant 549 Chemin De Papelotte, 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC.

Représentant la totalité des actions afin de participer à :

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur HIRONDEAU Nicolas, président de cette assemblée est :

**Modification de l'adresse du siège social.**  
**Changement de l'objet social**

**A COMPTER DU 02-10-2025 :**

**RESOLUTION N°1 :**

Le siège de la société est transféré à l'adresse suivante: 9 Rue Condé Bureau 3, 33000 BORDEAUX.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

**RESOLUTION N°2 :**

L'objet social de la société devient: Le désamiantage non friable, démantèlement, enlèvement peinture de plomb. Apport d'affaires.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

**RESOLUTION N°3 :**

Les statuts seront mis à jour, sauf si les décisions ci-dessus n'entraînaient pas de modification statutaire. Les formalités seront réalisées auprès des organismes concernés.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

NH

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.  
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à SAINT ANDRE DE CUBZAC le 02-10-2025

**Signatures des actionnaires :**

- Monsieur HIRONDEAU Nicolas



*certifié conforme à l'original  
le 02/10/25*

NH